

## Série de séminaires : Le multilatéralisme depuis l'Afrique au XXIème siècle

Séance n°2 : Les États africains dans les négociations climatiques internationales, jeudi 09 octobre 2025

### Contexte et objectif de la séance



L'annonce de la séance de séminaire est présentée sur un fond bleu foncé avec une silhouette d'un bâtiment africain en arrière-plan. Le logo LASPAD SÉMINAIRES est en haut à gauche. À droite, les informations de date et d'heure sont indiquées : 'Jeudi 09 Oct. 2025 10h'. Deux portraits sont présentés : Mme Marie Hrabanski à gauche et M. Fadilou Ndoye à droite, avec leurs titres respectifs. Le thème de la séance est écrit dans une boîte blanche au centre. En bas, les informations de connexion (ID, code secret, QR code) et les partenaires (SUD SAVOIRS) sont listés.

**LASPAD SÉMINAIRES**

Jeudi  
**09 Oct. 2025 10h**

**Mme Marie Hrabanski**  
Directrice de recherche en sociologie politique, Umr Artdev, CIRAD

**M. Fadilou Ndoye**  
MODÉRATEUR  
Doctorant en RI, chargé de programme NAAM/LASPAD/UGB

**THÈME**  
**Les Etats africains dans les négociations climatiques internationales**

ID : 822 742 7469  
Code secret : VTb4uf

**SUD SAVOIRS**

INFORMATIONS DE CONNEXION      PARTENAIRES

Cette séance de séminaire s'inscrit dans la série de réflexions engagées par le programme NAAM sur les acteurs africains dans les institutions multilatérales, dont la première a été engagée le 18 septembre 2025. Le premier détour était onusien, au mois de septembre, intense période diplomatique mondiale avec l'Assemblée générale des Nations unies.

En écho à la future Conférence des Parties (COP 30) de Belém, au Brésil, le domaine environnemental constitue le sujet de cette nouvelle séance de séminaire, animée par Mme Marie Hrabanski, et modérée par Fadilou Ndoye, chargé de programme au programme NAAM.

### Profil de l'intervenante



Marie Hrabanski est docteure en sociologie politique de l'Université de Lille, directrice de recherche au CIRAD. Elle a rédigé une thèse intitulée « Évolution de la conflictualité sociale et modes de représentations des intérêts dans un espace politique multiniveaux : les agriculteurs du tabac et de la betterave à sucre en France et en Europe ». Marie Hrabanski est également enseignante à Sciences Po Paris. Auteure d'une série d'articles principalement sur le sous-secteur agricole impliquant les pays du Sud, Marie Hrabanski se positionne de manière régulière sur les questions environnementales globales touchant le « Sud ». La déférence à la thématique s'explique en grande partie par un souci d'actualité. Pour un continent vulnérable aux changements climatiques, dépourvu d'une approche commune sur cette question transfrontalière, et en perspective de la COP 30 de Belém après le rendez-vous de Bakou en 2024, il apparaissait nécessaire d'aller explorer les dynamiques africaines dans ces fora internationaux.

### Contenu de l'intervention

Dès l'entame, l'intervenante procède par la délimitation du cadre matériel de son exposé. Le caractère général de la thématique initialement axée sur les « négociations environnementales » est rétréci au sous-secteur de l'agriculture. Ce choix trouve sa justification dans le fait que « *L'agriculture était considérée comme trop politiquement sensible pour que les pays du Nord et du Sud puissent l'aborder pleinement* »<sup>1</sup>. Ce domaine politisé avec ses ramifications diverses était dans les angles morts de l'action internationale jusque dans les années 2010. Sur le plan temporel, elle situe l'analyse en grande partie à la COP 27 de Charm el-Cheikh. Du côté de la démarche méthodologique retenue, elle met l'accent sur le *policy framing* avec le passage en revue des discours, l'analyse de la fragmentation du système de gouvernance. L'observation engagée sur le terrain avec l'approche des pavillons, des délégations a aussi complété l'enquête qualitative.

Continent le moins émetteur mais le plus exposé aux effets du changement climatique, l'Afrique s'empare de l'objet environnemental et par ricochet agricole, désormais référentiel dans l'action

---

<sup>1</sup> HRABANSKI Marie, LE COQ Jean-François, « Agriculture at COP 27 : Antagonistic political framing and fragmentation of agricultural issues within climate negotiations and beyond », *Global Environmental Politics*, 25 (2), p.141-164, traduction de l'auteur

extérieure de beaucoup de ses États. L'auteure reprend à son compte les « *systèmes agroalimentaires* », conceptualisés par la FAO pour décrire toutes les émissions découlant de l'activité agricole, du niveau champêtre jusqu'à l'après-production. L'Afrique émet 15% de gaz à effet de serre (GES), soit deux fois moins que l'Asie et les Amériques, respectivement responsables de 39 et de 30% des émissions agricoles. Transposées à l'échelon des pays, les émissions africaines de GES sont soit relativement très faibles, soit faibles. Rapportées aux populations, celles-ci sont peu émettrices. Ce qui participe à la « *déconstruction de la notion d'anthropocène* » avec une part anthropique faible des populations africaines dans le phénomène climatique, même si le narratif mérite d'être tempéré. Entre les États producteurs d'énergies fossiles, ceux qui connaissent une déforestation poussée ou encore ceux qui pratiquent un élevage intensif, l'impact environnemental reste significatif. Cette situation a l'inconvénient de fragmenter l'esquisse d'une approche africaine commune sur le terrain des négociations internationales, et de ralentir l'élaboration d'une position commune solide.

Pour Hrabanski, le domaine agricole a tardé à faire son intrusion dans les agendas internationaux intéressant l'aspect environnemental. Réticents à l'entame, les États africains endossent pourtant la préoccupation agricole face aux exigences de sécurité alimentaire mais aussi de premières victimes des effets du changement climatique. Il faut attendre la COP 17 de Durban pour qu'un premier groupe de travail soit dédié aux enjeux agricoles. Elle déchaîne à la fois une « *stigmatisation* » du Nord et recèle aussi un potentiel de solutions avec ses dérivés telles que « *l'agroécologie* », le « *climate smart agriculture* », la « *nature based solution* ».

Sur la chose environnementale, l'Afrique évolue. D'une approche principalement réticente à ses débuts, elle fait désormais sienne la chose climatique. Celle-ci se présente à la fois comme manne de financement du développement mais également comme outil, instrument de politique extérieure pouvant conduire à l'amorce de l'intégration. On note le « *passage d'une posture défensive à une stratégie d'opportunité* ». Le Groupe des Négociateurs Africains (AGN) voit ainsi le jour dès 1995. Le narratif commun à l'ensemble des États du groupe est l'alignement sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques pour des pays en majorité peu pourvoyeurs de GES, encore faiblement développés au plan économique et recelant un fort besoin de ressources financières pour leur croissance. L'adaptation devient même la pierre angulaire du continent agissant de concert avec le G77+Chine. Elle est confirmée au travers de la stratégie africaine sur les changements climatiques en 2014. Ce groupe reçoit un appui de l'ONG AGNES, qui forme ses membres en vue des négociations internationales à partir de données tirées de la science climatique. La société civile vient en appui au secteur public et ceci sur l'initiative de l'Accord de Paris de 2015 avec son volet « *capacity building* ».

Toutefois, la COP de Charm el-Cheikh est aussi révélatrice de fortes oppositions. Elles mettent en jeu à la fois les États africains du groupe AGN entre eux, avec les pays du Nord, et une ambiguïté avec ceux du « *Sud global* » réunis au sein du G77+Chine. Les points de désaccord se situent principalement sur les stratégies à poursuivre, les intérêts défendus de part et d'autre. Sur les éléments de convergence, l'appréciation de critères tirés de l'atténuation, des systèmes alimentaires prend des contours bigarrés. Rien qu'au sein du G77+Chine, l'atténuation est utilisée par les émergents comme ne devant pas compromettre leur progression économique. C'est le cas de l'Inde qui a eu recours comme « *monnaie d'échange* » pour bénéficier des

ressources du fonds pertes et dommages. La matérialisation des systèmes alimentaires est également problématique. Alliance de circonstance, le groupe AGN se lie aux États-Unis. Les États africains misent sur le caractère hétérogène du secteur agricole alors que Washington reste très enclin au maintien de son modèle agricole avec le recours aux pesticides. Le modèle alternatif pour l'adaptation agriculture-climat oppose fortement au sein des États africains. Un « *cadre unitaire à l'échelle du continent* » reste difficile à élaborer. Des poursuites solitaires sur les modèles fondés sur *l'agroécologie*, le *climate smart agriculture*, la *nature based solution* sont diversement appréhendées par les États du groupe AGN. S'agissant de la stratégie, la proposition africaine d'une structure *ad-hoc* à la chose agricole peine encore à agréger des soutiens. Les États du Nord s'y opposent avec la crainte d'un millefeuille dans les négociations et le coût financier supplémentaire. Le G77+Chine y retient une position ambiguë.

Mme Marie Hrabanski termine son exposé en insistant particulièrement sur la fragmentation de l'enjeu agricole. Celle-ci touche à la fois le caractère connexe de la question avec ses démembrements, le complexe de régime. L'asymétrie de puissance est aussi pointée avec une dépendance du Sud vers le Nord pour ce qui concerne le volet financier. Les risques d'avancées solitaires avec le bilatéralisme sont aussi mis en avant. Toutefois, des points d'avancement sont à noter comme avec le consensus établi sur l'obligation d'atténuation et d'adaptation, les synergies au sein de l'AGN avec une volonté de parler d'une même voix.

#### Résultats de la séance

Cette séance a été l'occasion d'un cadre d'échanges avec un public assez hétéroclite. Les discussions ont été ouvertes avec des questions/réponses. Pour l'essentiel, les questions ont porté sur la sociologie du groupe AGN, la part d'acteurs privés tels que les grands groupes industriels, les acteurs locaux, sur le complexe de régimes, les facteurs de blocage éventuels à l'émergence d'une position africaine commune dans ces enceintes internationales. En clair, il ressort principalement de cette analyse que la question climatique est devenue instrument de politique extérieure des États africains. Le sous-secteur agricole, dérivé de ce domaine est pleinement endossé. Des stratégies communes font leur éclosion, des référentiels de négociation sont mis au point. Même si les oppositions subsistent face à des intérêts contradictoires, des méthodes et des attentes parfois non partagées.